

N° 110

Jim

Mars-Avril 2007

Journal
d'Informations
Municipales



Toute l'actualité d'Annemasse sur www.mairie-annemasse.fr

Annemasse Express

PLU : réunion publique

Afin de vous présenter la réglementation et le zonage du futur Plan Local d'Urbanisme, une réunion publique d'information est organisée le **Judi 22 Mars à 19h30** au Complexe Martin Luther King. Après le Diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), l'élaboration du règlement et du zonage constitue la troisième et dernière grande étape de la révision du POS et de son évolution en PLU.

Pour recueillir vos avis et remarques, le **registre de concertation est toujours à disposition du public à l'Atelier d'Urbanisme de la Mairie** (Entrée rue du Commerce - 2^e étage). Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez formuler ces remarques par courrier ou par mail (atelier.urbanisme@mairie-annemasse.fr). Elles seront intégrées au registre de concertation.



École Maternelle... Marianne Cohn

L'école maternelle du centre était la seule, à Annemasse, à porter un nom différent de celui de sa grande sœur élémentaire. Pour y remédier, le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 16 novembre 2006, de la renommer école maternelle Marianne Cohn.



Inscriptions Scolaires 2007-2008

Les inscriptions scolaires pour l'année 2007-2008 ont débuté. **Pour les enfants entrant en CP, les inscriptions ont lieu jusqu'au 27 avril.**

Afin de procéder à l'inscription scolaire de leur(s) enfant(s), les parents domiciliés à Annemasse sont donc invités à se présenter en Mairie (Service Scolaire et Péri-scolaire - 2^e étage) munis :

- d'un justificatif de domicile
- d'un Livret de Famille (et d'un justificatif de garde de l'enfant le cas échéant)
- du Carnet de Santé de l'enfant

2011 Annemassiens recensés

1048 logements répartis sur l'ensemble du territoire communal étaient concernés cette année par le recensement. Pour l'accueil qu'ils ont réservé aux agents recenseurs et le temps qu'ils ont consacré à cette opération, la Municipalité remercie l'ensemble des Annemassiens recensés cette année.



Posez votre question...

A chacune de ses parutions, le JIM répond aux questions que vous vous posez...

Se déplacer à Annemasse

Q: Quelles sont les règles de circulation en Zone 30 ?

R: La Zone 30 est un espace urbain à partager entre tous les usagers de la route.

Dans ces secteurs, la **vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h** (au lieu des 50km/h habituels) ce qui a de multiples avantages : « *Le risque d'accident est moindre puisque la distance d'arrêt des véhicules est réduite de 50% et le degré de gravité diminué de 65%. En outre, le bruit et la pollution liés aux phénomènes d'accélération sont minimisés et par ricochet la qualité de notre environnement est durablement améliorée* » explique Eric Minchella, Conseiller Municipal Délégué en charge de l'Agenda 21.

En Zone 30, les piétons et les cyclistes sont prioritaires sur les voitures.

Facilement reconnaissables grâce aux panneaux d'entrée et de sortie spécifiques, les Zones 30 sont souvent dotées d'aménagements de voirie spécifiques (plateaux piétonniers, îlots séparateurs, rétrécissements de chaussées...). Ces espaces impliquent aussi la suppression des bandes cyclables, des panneaux « Cédez le passage », des « Stop » et le rétablissement des priorités à droite. Des conditions de circulation qui imposent donc de rouler au pas et appellent un respect mutuel entre tous les usagers de la route (piétons, cyclistes, motards et automobilistes). La Zone 30 est un partage équi-



table de l'espace urbain entre tous les modes de déplacement : **vigilance et respect de l'autre usager sont de rigueur.**

Les règles d'or de la Zone 30

- Les véhicules doivent : **rouler à 30 km/h... céder la priorité aux piétons et aux cyclistes**
- Les piétons sont autorisés à traverser à n'importe quel endroit **uniquement après s'être assurés** qu'ils peuvent le faire sans danger

Pour poser votre question, écrivez-la sur une simple feuille de papier et :

- **déposez-la en Mairie si vous avez la possibilité de vous déplacer,**
- **ou envoyez-la à l'adresse suivante :**

**Mairie d'Annemasse
Service Communication BP 530
74107 Annemasse Cedex**

Sommaire

Actualité

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) prend le relais du Contrat de Ville.

Les actions mises en œuvre dans le cadre de ce nouveau dispositif seront centrées sur la ZUS des quartiers sud (Perrier, Livron, Château Rouge, Champs Longs).



7

Agenda 21

Depuis 1999, les Services Municipaux ont intégré **des modes de déplacement alternatifs**. A pied, à vélo ou en voiture, il s'agit de promouvoir une autre mobilité.

8

Dossier : Festimôm'

La MJC Centre fête, **du 31 mars au 7 avril**, le 10^e anniversaire de Festimôm'. JIM vous fait découvrir cette grande fête en avant-première avec un petit détour par les coulisses.



9

Stationnement

Pour **encourager la « rotation »** des véhicules et vous permettre ainsi de trouver facilement des places de stationnement en cœur de ville, les places des Marchés et du Clos Fleury **évolueront en parking de surface clos** à partir du 1^{er} avril.

13

Culture

Lieu de diffusion, Château Rouge est aussi **un espace de création et de promotion culturelle**. Tout au long de l'année, de multiples actions visent à sensibiliser tous les publics.



15

Et aussi...

- 6 Politique de la Ville
- 17 Jeunesse
- 18 Expression Politique
- 20 Flash Back

Des parkings payés par les usagers, non par vos impôts

Je voudrais mettre quelques points sur les « i » à propos du stationnement. Il me revient en effet que des protestations s'élèvent contre la majoration importante de certains tarifs.

On ne communique jamais assez. Nous avons pourtant essayé de le faire, mais il est difficile de s'assurer que les articles publiés sont lus. C'est bien compréhensible, vous avez autre chose à faire, et les gens ne prennent souvent conscience de la chose qu'au moment où elle arrive, c'est-à-dire lorsque les tarifs augmentent. Personne ne niera que la demande de parkings souterrains est ancienne, surtout chez les commerçants, qui sont aujourd'hui les plus mécontents de la majoration des tarifs.

On vient me dire : « vous n'aimez pas les commerçants », ce qui est évidemment une absurdité. J'aime les commerçants... et les autres, sans distinction particulière. J'ai toujours essayé de respecter et d'aider toutes les catégories socio-professionnelles, sans exception. Les parkings sont faits pour l'ensemble de la population, commerçants et clients compris.

Personne n'a jamais imaginé, je pense, que 900 places de parking souterrain sur deux sites nous seraient offertes par un mecène inattendu. Quand on veut des objets, on se les paye. Mais qui est ce « on » ? Les Annemassiens ? C'est alors un paiement par l'impôt. Nous aurions pu le faire. Nous savons construire des parkings et payer les entreprises. Cela nous aurait coûté la différence entre les recettes et les dépenses, c'est-à-dire une somme importante. Auraient payé tous les contribuables d'Annemasse, y compris ceux qui n'ont pas de voiture, à cause de leur âge ou pour toute autre raison. Nous n'avons pas choisi cette solution. Vous n'aurez rien à payer en direct, si ce n'est l'absorption, dans votre budget, des anciennes recettes de stationnement sur voirie que nous n'aurons plus. Mais « on », dans l'expression « on se le paye », ce peut être aussi les usagers du parking. Ce ne sont plus alors les seuls Annemassiens, mais tous ceux qui stationnent à Annemasse, pour leur travail, pour leurs achats.

Ces gens viennent parfois de loin. Ils participeront, par les tarifs, au paiement de l'outil dont ils se servent (notez que



*c'est pareil lorsque vous, Annemassiens, vous vous rendez à Annecy ou à Genève). Du coup, nous avons choisi un prestataire de services qui gère tout le stationnement, mais qui construit aussi à ses frais les deux parkings. Vous avouerez que **c'est une négociation qui vous avantage largement.***

De plus, il exploite « à ses risques et périls », c'est-à-dire que vous n'êtes pas menacés chaque année par une participation à son éventuel déficit. Cela aussi, c'est un avantage pour vous, que nous avons négocié avec le souci de votre intérêt.

*Certes, il y a une contrepartie, c'est l'augmentation des tarifs. Et là, il existe quelques solutions individuelles : qu'est-ce qui empêche un employeur d'aider son salarié pour son parking ? Qu'est-ce qui empêche un commerçant de remercier ses bons clients par une carte de fidélité qui les aide pour leur stationnement ? Cela ne peut qu'encourager ces clients à revenir et développer à la fois les chiffres d'affaires commerciaux et la prospérité générale du commerce annemassien et de la Ville. Il ne faut pas que vous vous attendiez à un aveu de gestion aventureuse. Tout au contraire. Cette négociation a été conduite d'une manière parfaite. **Nous avons écarté d'autres concurrents, majoraient leurs tarifs bien au-delà de ce que SAGS vous propose** et qui, de plus, vous faisaient courir des risques de compensation par notre budget. Je vous demande de réfléchir à tout cela, qui est fait pour vous.*

J'ajoute que le plan de circulation, le péricentrique, les boucles, la diminution des parkings en surface, tout cela va dans le sens de l'Agenda 21, de la protection des villes contre les pollutions automobiles, de la lutte contre le bruit et pour la qualité de l'air que nous respirons. Ce plan d'ensemble aussi mérite qu'on le remarque et qu'on l'apprécie.

Je compte sur l'intelligence et la compréhension du plus grand nombre pour que dans les conversations, ici ou là, on souligne la qualité de ce qui vient d'être réalisé. Merci à tous ceux qui voudront bien faire cet effort.

Robert BORREL,
Maire d'Annemasse



Un tunnelier sous le centre-ville

Place Alexandre Moret, le forage nécessaire à l'installation d'un réseau d'assainissement a commencé. Le tunnelier devrait atteindre la place Jean Deffaugt au début du mois de mai.

L'utilisation d'un tunnelier minimise les désagréments en évitant d'ouvrir une tranchée sur toute la longueur du chantier.



Afin de parfaire le réseau d'assainissement, la 2C2A procède actuellement à la réalisation d'un important collecteur d'eaux usées en plein cœur du centre-ville. D'un diamètre de 1,20 mètre, l'ouvrage va être posé entre la Place Alexandre Moret et la Place Deffaugt. **Ces travaux ont un caractère exceptionnel puisqu'ils seront effectués en souterrain par un microtunnelier.** Cette technique évite d'ouvrir une tranchée sur toute la longueur du chantier. Seul le creusement d'un puits d'entrée (Place Alexandre Moret) et d'un puits de sortie (Place Jean Deffaugt) s'avère nécessaire. Les désagréments de circulation et de stationnement sont ainsi réduits au minimum. Les travaux préalables aux opérations de forage (creusement du puit d'entrée) ont été réalisés fin 2006 Place Alexandre Moret et Rue Fernand David. Aussi, afin de ne pas perturber le centre-ville pendant les fêtes de fin d'année puis la période des soldes, le chantier a été totalement interrompu du 15 décembre au 15 février.

Les opérations de forage proprement dites commencent mi-mars. L'extraction des déblais et l'installation progressive des tuyaux

sont réalisées depuis le puits d'entrée. Si les perturbations de la circulation et du stationnement sont minimales, les nuisances (notamment sonores) inhérentes à ce genre de chantier sont malheureusement inévitables. Et pour permettre un parfait déroulement du chantier, ce dernier sera continu de 6h à 22h. Le forage devrait être achevé début mai. Dès le mois d'avril, un puits de sortie sera creusé Place Jean Deffaugt. Les installations de chantier seront installées à l'angle de la Rue du Commerce et de la Place Jean Deffaugt. La fin des travaux est prévue pour le mois de juillet.

Calendrier prévisionnel des travaux

- **Mi-mars** : début du forage
- **Mi-avril** : réalisation du puits de sortie (à l'angle de la Rue du Commerce et de la Place Jean Deffaugt)
- **Début mai** : fin du forage
- **Fin des travaux** : Mi-juillet

PLUS D'INFORMATIONS
2C2A

04 50 87 83 00

www.agglo-annemasse.fr

En Bref

ZAC CHABLAIS GARE

Enquête publique autour de la Révision

Simplifiée n°1 du POS

Votée par le Conseil Municipal du 16 Décembre 2006, la Révision Simplifiée n°1 du **Plan d'Occupation des Sols (POS)** fera l'objet d'une enquête publique à partir de fin mars. Cette procédure est nécessaire pour permettre la réalisation du projet Chablais-Gare. Le Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie d'Annemasse (Salle n°2 - Entrée Rue de la Gare) aux dates et heures fixées préalablement.

Le dossier de révision simplifiée du POS pourra être consulté en Mairie d'Annemasse pendant les heures d'ouverture au public, y compris le samedi matin. **Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision simplifiée pourront être consignées sur le registre d'enquête.** Toute correspondance relative à l'enquête pourra par ailleurs être adressée à M. le Commissaire-enquêteur en Mairie d'Annemasse.

PLUS D'INFORMATIONS

atelier.urbanisme@mairie-annemasse.fr

INTERNET POUR TOUS

Des bornes interactives en libre accès

Une borne interactive accessible à tous vient d'être installée dans le hall de l'Hôtel de Ville. Courant 2007, une autre borne multimédia devrait être mise en place sur le quartier du Perrier. L'ouverture de



points d'accès public à Internet constitue aujourd'hui **la principale réponse des acteurs publics pour permettre aux citoyens ne possédant pas d'ordinateur d'accéder à Internet** et aux services qui s'y rattachent. « *L'informatique a envahi l'environnement*

professionnel et domestique. Aujourd'hui une majorité des services aux particuliers se retrouvent sur Internet au risque de provoquer une fracture numérique. D'où notre volonté de créer des espaces ouverts à la navigation » rappelle Éric Minchella, Conseiller Municipal Délégué. Les bornes interactives vont, à terme, **permettre à chacun d'accéder aux services et aux téléprocédures** délivrées par les mairies et autres administrations.

Pour cela, il suffira de se rendre dans les points d'accès à Internet selon leurs heures d'ouverture et de se connecter.

CEVA : « Des possibilités insoupçonnées pour tout le département »



L'arrivée du CEVA à l'horizon 2012 modifierait radicalement le paysage ferroviaire de la Haute-Savoie. Entretien avec Robert BORREL, Maire d'Annemasse, Président de la 2C2A et Vice-Président de l'ARC.

JIM :
le CEVA est-il un RER ?

Robert Borrel : Le CEVA est un maillon d'un réseau régional. Des RER

pourront y circuler, mais aussi des trains régionaux et des TGV.

JIM : Où iront ces TGV ?

Robert Borrel : La SNCF le définira. Le département de la Haute-Savoie a souhaité que des TGV irriguent la Haute-Savoie du nord ; ils peuvent arriver par Saint-Julien ou par le CEVA. En fait, le CEVA est une troisième entrée ferroviaire sur la Haute-Savoie.*

JIM : Passer par Cornavin pour aller à Paris, c'est un détour ?

Robert Borrel : Non. Ce peut même être un gain de temps. C'est en tout cas une offre de transport très améliorée : à Cornavin il y a huit à neuf TGV par jour pour Paris. Sur la ligne du pied du Salève, on en aurait deux au maximum.

Le CEVA ?

Le projet consiste à créer une ligne de chemin de fer transfrontalière continue,

reliant la gare de Cornavin aux gares des Eaux-Vives et d'Annemasse, et à tout le département de la Haute-Savoie.

Depuis la gare d'Annemasse, les voyageurs pourront accéder à

l'aéroport international de Genève-Cointrin et à tout le système ferroviaire européen. Le CEVA

permettra de décloisonner le territoire lémanique et d'y démultiplier l'offre ferroviaire avec :

- des réseaux TER revitalisés, facilitant les déplacements vers Lyon, le Chablais, la vallée de l'Arve, Annecy...
- de meilleures liaisons vers Paris, Berne, Zurich...

En France, le CEVA c'est

- 1,8 km de liaison depuis la frontière jusqu'à la gare d'Annemasse
- des infrastructures ferroviaires modernisées
- un RER reliant la gare de Cornavin à Annemasse en 20mn avec, à terme, un train toutes les 15mn.

JIM : N'est-il pas illusoire de penser qu'un haut-savoyard ira en voiture jusqu'à Cornavin ?

Robert Borrel : Aller en voiture vers le TGV, c'est le réflexe d'hier. Celui de demain, c'est d'aller vers le TGV en train. Cadençons le Chablais et la Vallée de l'Arve, et il n'y aura plus besoin de conduire sa voiture à Bellegarde ou à Bourg, comme actuellement. Il n'est pas davantage question d'aller en voiture à Cornavin.

JIM : Et les trains de nuit ? Les trains touristiques transportant des skieurs.

Robert Borrel : Un train de nuit va sans arrêt de son origine à sa destination. Ce qui est important, c'est qu'on aille plus vite de Paris à Cluses ou au Fayet, quelle que soit la voie qu'on emprunte. C'est un problème de gestion des réseaux, dans lequel la ligne Longeraie-Annemasse est utile en complément de la ligne principale que deviendra forcément le CEVA.

JIM : Vous renversez les données connues...

Robert Borrel : C'est le CEVA qui renouvelle les données. En créant une troisième entrée pour la Haute-Savoie, en voie double cette fois. Le CEVA

apporte à tout le département des possibilités insoupçonnées. Mais il faut accepter de changer nos habitudes. Nous avons besoin de cette réflexion départementale sur l'aménagement, que nous ne connaissons, nous les habitants du Genevois et du Chablais, qu'à travers le Syndicat Mixte d'Etudes pour les Transports et Déplacements (SMETD), où Christian MONTEIL anime une utile réflexion sur la mobilité dans la zone frontière. Mais que se passe-t-il ailleurs ? Nous n'en savons rien, alors que le CEVA va profondément modifier les dessertes ferroviaires de la Vallée de l'Arve et d'Annecy. Ce que nous entendons est ancien : on parle encore du transport des Annéciens en cars vers Bellegarde, du shunt d'Étrembières pour la Vallée de l'Arve... tout cela est, sinon dépassé, du moins discutable. Il serait temps d'en parler tous ensemble. Le Département vient de publier une superbe brochure sur l'impact de la A41 Nord. Pourquoi ne s'intéresse-t-il pas à l'impact du CEVA, qui mériterait aussi une publication ?

* La Haute-Savoie dispose aujourd'hui de deux entrées à voie unique, une par Rumilly, l'autre par Saint-Julien

Quelques chiffres...

L'étude des trafics réalisée pour Réseau Ferré de France (RFF) en avril 2004 prévoit des cadencements* qui n'ont rien à voir avec la situation d'aujourd'hui :

- 32 allers-retours par jour sur le CEVA en première phase
- 16 allers-retours par jour vers Evian
- 16 allers-retours par jour vers Le Fayet
- 8 allers-retours par jour vers Annecy

* Sous réserve de volonté politique des autorités organisatrices.





Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale succède au Contrat de Ville

En 2007, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) prend le relais du Contrat de Ville.

Les actions mises en œuvre dans le cadre de ce nouveau dispositif en faveur des quartiers en difficulté seront centrées sur la Zone Urbaine Sensible des quartiers sud de la Ville (Perrier, Livron, Château Rouge, Champs Longs). Elles s'inscriront dans la droite ligne de celles déjà menées par la Ville depuis 1989.

dans ces quartiers et s'y sentir bien » explique Michel Boucher, adjoint au Maire en charge du Développement Social Urbain.

Un travail de terrain aux effets positifs

Le territoire prioritaire du CUCS d'Annesses* regroupe la ZUS du Perrier (quartiers du Perrier, de Château Rouge, du Joroux et de Livron), l'immeuble les Champs Longs et la cité de promotion familiale.

En clair, **les actions mises en œuvre dans le cadre de ce nouveau dispositif seront centrées sur le même périmètre que celui de l'ex-Contrat de Ville.**

cial des Quartiers (DSQ) de 1989 à 1993 puis les deux Contrats de Ville successifs (1994-1999 et 2000-2006).

Depuis près de vingt ans, la Ville, grâce à cette politique volontariste, a pu épauler les structures socio-éducatives, accompagner les associations engagées dans les quartiers, développer des outils de médiation et de prévention et favoriser les démarches participatives. **Ce souci d'agir au plus près des habitants** a aussi permis de s'emparer des problèmes liés à la parentalité, aux discriminations, à l'éducation et contribuer à l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie.

« Je crois que les habitants des quartiers concernés ont une bonne appréciation des réalisations du Contrat de ville. Il s'agit donc

Le Conseil municipal du 15 février a approuvé les orientations générales du nouveau dispositif public **visant à réduire les inégalités sociales et urbaines entre les quartiers jugés prioritaires et le reste de la Ville.**

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), conclu pour une période renouvelable de trois ans (2007-2009), succède au Contrat de Ville, arrivé à échéance le 31 décembre dernier. **Il associe, dans une nouvelle dynamique de développement social urbain**, l'ensemble des partenaires habituels de la politique de la ville : Services Municipaux, État, 2C2A, Région, Département, Services Publics, bailleurs sociaux, associations, habitants des quartiers...

Le CUCS devient donc le nouveau cadre contractuel de la politique de la ville en faveur des quartiers fragilisés. *« L'objectif est de porter une attention particulière sur des quartiers sociologiquement fragiles, de générer et d'accompagner les actions nécessaires à l'équilibre de ces quartiers pour le bien-être de leurs habitants. C'est améliorer la vie quotidienne, réussir les aménagements par le dialogue, la participation... C'est aussi tenter de réduire les déséquilibres sociaux entre les quartiers de la ville et ainsi favoriser l'égalité des chances. C'est tout simplement habiter*



« Je tiens à remercier tous les partenaires et les nombreux habitants qui s'engagent au côté de la Ville pour le mieux-être collectif. »

Michel Boucher,
Maire-adjoint en charge du Développement
Social Urbain

Dans ces quartiers, les priorités d'actions s'articuleront autour de **cinq axes d'intervention** :

- 1. L'habitat et le cadre de vie**
- 2. L'accès à l'emploi et le développement économique**
- 3. La réussite éducative**
- 4. La santé**
- 5. La citoyenneté, la prévention de la délinquance, le développement social, éducatif, culturel et sportif.**

Le CUCS s'inscrit dans la continuité du travail de développement social urbain mené depuis 1989 avec, tout d'abord, le Développement So-

de poursuivre ce travail de terrain dont les effets s'avèrent positifs. L'image de ces quartiers s'améliore d'année en année. Les gens qui y habitent en sont convaincus, il reste à convaincre des gens qui les fréquentent peu. Je tiens à remercier tous les partenaires et les nombreux habitants qui s'engagent au côté de la ville pour le mieux-être collectif » conclut Michel Boucher.

* Les actions menées dans le cadre de la politique de la Ville ne se limitent pas au territoire communal. Le CUCS d'Annesses est intégré dans un CUCS global mené à l'échelle de l'agglomération et porté par la Communauté de Communes de l'Agglomération Annemassienne (2C2A)



Le CUCS développera ses programmes d'actions sur les quartiers sud de la Ville.

Marie Houillon, Martine Perriau et Sébastien Guinet, chef de projet Politique de la Ville et Agenda 21, sont chargés de la mise en œuvre du CUCS et sont pour cela installés au cœur même de la ZUS.

Les principales réalisations du Contrat de ville 2000-2006

Depuis 1989, Annemasse mène une politique de la ville active qui a permis la mise en œuvre de nombreuses actions nouvelles autour de trois grandes thématiques :

Accompagnement social, éducatif et culturel

- Création d'un centre de distribution alimentaire
- Création du Réseau d'Échanges Réciproques des Savoirs
- Soutien des actions menées par le Centre Social MJC Sud (accompagnement scolaire, soutien aux initiatives et projets des jeunes annemassiens)
- Soutien aux actions périscolaires des classes du Réseau d'Éducation Prioritaire
- Mise en œuvre d'un Contrat de Réussite Éducative jusqu'en 2007
- Création d'une association d'aide aux devoirs par de jeunes adultes
- Action « Ensemble pour Apprendre » coordonnée par la Ville avec l'aide de bénévoles

Amélioration de l'habitat et du cadre de vie

- Réhabilitation du secteur Léo Ferré
- Aménagements réalisés à Livron et à Romagny
- Restructuration du Centre Commercial du Perrier et extension des locaux de l'ANPE
- Réfection de l'éclairage public sur le quartier de Livron, avenue Général de Gaulle et sur le secteur Léo Ferré
- Sécurisation des halls, des sous-sols et des garages souterrains des immeubles
- Mise en place d'un service de Médiation, Prévention et Alerte Éducative



Développement de la participation des habitants

- La réhabilitation du secteur Léo Ferré et les aménagements sur Romagny et à Livron ont été réalisés après une large consultation des habitants
- Mise en œuvre de la Charte de la Participation et des Conseils Consultatifs



En Bref

12 & 13 MAI

Annemasse, Carrefour du Commerce Équitable et de la Solidarité

Le prochain salon **Annemasse Carrefour du Commerce Équitable, de l'Environnement et de la Solidarité** (ACCES) se déroulera les 12 et 13 mai prochains au complexe Martin Luther King. Lieu de conférences, de débats, d'expositions mais aussi de festivités (musiques et repas africains, animations pour les enfants...), ACCES sera le temps fort de la Quinzaine du Commerce Équitable (du 27 avril au 17 mai).

A cette occasion, l'association annemassienne **Aide Technique Bénévole** (ATB) a fait appel aux MJC et Centres de Loisirs d'Annemasse, Cluses, Evian et Saint-Julien-en-Genevois pour organiser un concours d'affiches ayant pour thème : *Commerce Équitable, Agriculture Biologique, Développement Durable et Solidarité*.



L'affiche retenue à l'issue d'un vote organisé dans chacune des quatre communes (du 5 au 10 mars pour Annemasse) servira de visuel pour les documents de communication utilisés lors de la Quinzaine du Commerce Équitable et du Salon ACCES. Elles seront toutes exposées du 7 au 11 mai dans le hall de l'Hôtel de Ville et durant le week-end des 12 et 13 mai au complexe Martin Luther King.

Notons aussi que les élus annemassiens remettront le **Prix de la Ville 2007** (d'un montant de 1500 euros) lors de la clôture du salon. Ils récompenseront ainsi l'action de citoyens annemassiens en faveur du commerce équitable, de la solidarité internationale et de l'environnement.

Rendez-vous sur www.mairie-annemasse.fr pour trouver le règlement et le dossier d'inscription...

PROGRAMME COMPLET D'ACCES 2007 PROCHAINEMENT DISPONIBLE SUR www.atb-france.org

Donner l'exemple des déplacements alternatifs



Depuis 1999, les Services Municipaux ont intégré des modes de déplacement alternatifs. A pied, à vélo ou en voiture, il s'agit de promouvoir une autre mobilité.



Depuis plusieurs années, La Ville s'efforce de promouvoir des modes de déplacement alternatifs. Conformément aux engagements pris dans le cadre de l'Agenda 21, elle développe, au sein même de ses Services, une mobilité plus respectueuse de l'environnement et de la qualité de vie des Annemassiens.

Pour se déplacer d'une structure municipale à l'autre, les moyens mis à disposition sont multiples. **L'idéal consiste à utiliser les modes doux, c'est-à-dire non motorisés, de déplacements.** Les petits trajets intra-muros sont facilement effectués à pied. Pour de plus longues distances, une dizaine de vélos est à la disposition des agents au Centre Technique Municipal. Certaines structures comme le centre nautique ou la bibliothèque sont équipées d'un vélo « de service ». Depuis cinq ans, la Ville n'a cessé d'étendre son parc. De nouveaux vélos sont achetés chaque année. « Equipés de sacoches, ils servent aussi bien pour se rendre à une réunion que pour faire le tour des chantiers » explique Eric Minchella, Conseiller Municipal Délégué en charge de l'Agenda 21.

18% des véhicules municipaux sont équipés de carburants alternatifs

Pour les longs déplacements ou pour les équipes d'intervention des Services Techniques qui doivent transporter le matériel et l'outillage nécessaire aux réparations et dépannages, l'utilisation des véhicules motorisés reste évidemment de mise. Dès lors, l'utilisation des véhicules permettant de limiter les émissions de gaz toxiques est privilégiée. Aujourd'hui **18% de la flotte municipale** est équipée de carburants alternatifs (GNV, GPL, Electricité). L'objectif : atteindre prochainement les 20%. Pour répondre à cette exigence de la loi sur l'air, la municipalité a choisi de privilégier la filière GNV (Gaz Naturel Véhicules). En 2006, la consommation d'essence ou de gasoil évitée par l'usage du GNV a été de plus de 1000 litres. « Nous mettons en œuvre progressivement les propositions faites par les habitants ayant participé à l'élaboration de l'Agenda 21. Aujourd'hui, toutes les actions municipales entreprises tiennent compte de ce projet de développement durable à l'échelle de la Commune » précise Eric Minchella. Promouvoir des pratiques de déplacement plus citoyennes, c'est d'abord donner l'exemple...

En Bref

ORDURES MÉNAGÈRES

Non aux dépôts sauvages !

Pour garantir de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité, les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés dans des conteneurs agréés (article 6 du règlement de collecte des ordures ménagères disponible sur demande à la 2C2A).

Les déchets déposés en vrac ou en sac, à même le sol, ne sont pas collectés par la 2C2A.



Le saviez-vous...

Votre responsabilité est engagée en cas de dépôts sauvages. Vous vous exposez à :

- une amende de 150 à 1500 euros selon les cas (articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal)
- une facture forfaitaire de la 2C2A de 100 euros au titre de l'enlèvement.



Une Ville propre c'est possible, avec VOUS

POUR VOUS PROCURER LES CONTENEURS AGRÉÉS 2C2A

**SERVICE PROPRETÉ
04 50 38 04 62**

**VILLE D'ANNEMASSE
SERVICES TECHNIQUES
04 50 95 07 07**

JIM

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES D'ANNEMASSE



ANNEMASSE

La Ville et Vous

Dossier



Du samedi 31 mars au samedi 7 avril 2007, Festimôm' revient pour sa 10^{ème} édition. Après le Médiéval et la Préhistoire, la MJC Centre s'attaque

cette année à un thème beaucoup plus contemporain : la Ville.

Au programme : des jeux, du cinéma, des spectacles, des ateliers de création, des expositions... Un monde merveilleux à découvrir sans modération.

© Pierre de Lune

Festimôm' : une 10^{ème} édition à la conquête de la Ville

Du 31 mars au 7 avril, les enfants seront une nouvelle fois à l'honneur à Annemasse. Pour célébrer son 10^{ème} anniversaire, Festimôm' ouvrira de grands yeux sur la ville à travers une moisson d'animations et de spectacles.

E vénement culturel à vivre en famille, Festimôm' parvient chaque année à surprendre un public toujours plus large. La 10^e édition ne faillira pas à la tradition. Une semaine durant, la MJC Centre sera totalement transformée. Grâce à la magie des décors, les visiteurs pénétreront dans un univers à la fois ludique et culturel. Enfants, parents, grand-parents ou nounous, vous êtes tous invités à venir profiter de l'événement.

Et parce qu'une dixième édition ne se traite pas tout à fait comme les autres, il fallait bien à Festimôm' un sujet plus contemporain que les années précédentes. Après le village médiéval en 2005 et la grotte de néanderthal l'an dernier, l'équipe de la MJC Centre nous propose cette année d'avoir « les yeux dans la ville, la ville dans les yeux ».

D'avenues en ruelles, les visiteurs auront tout le loisir de flâner dans les différents quartiers d'une ville imaginaire.

Tous les jours de 11h à 18h30

Jusqu'à présent ludique et pédagogique, Festimôm' 2007 **se veut aussi civique**. Les enfants seront invités à découvrir leur ville tout en imaginant ce qu'elle pourrait être demain. Les portes de la MJC franchies, munissez-vous d'une carte et parcourez le dédale des ateliers et de spectacles programmés. Tous les jours de 11h à 18h30 (sans interruption), vous trouverez du cinéma, des spectacles, des ateliers de création, une ludothèque mais aussi des conteurs prêts à vous plonger dans des histoires plus merveilleuses les unes que les autres. Dans l'espace Bouts d'Choux, les moins de 4 ans pourront découvrir, jouer, explorer, imaginer et rire en compagnie de papa et maman. **Une moisson d'animations permettront donc à tous de vivre la ville en long, en large et en travers tout en inventant celle de demain.**

Une ville d'avenir ne peut se concevoir sans espaces verts : le Service Municipal des Parcs et Jardins sera une nouvelle fois de la partie. Ses représentants animeront l'atelier « Les jardins en balcon » le vendredi 6 avril. Le principe est simple : **que chaque enfant puisse créer son petit jardin et le ramener à la maison pour le voir grandir.**

30 partenaires, une dizaine de bénévoles et une trentaine d'enfants participent à l'élaboration du festival

Pour combler de joie et d'émerveillement ses petits visiteurs, un tel festival doit s'appuyer sur une parfaite organisation. A cette fin, la MJC Centre mobilise de nombreux partenaires et bénévoles qui tous contribuent à leur manière à la création de la manifestation et à l'accueil **des quelques 6 500 visiteurs recensés chaque année**. Que ce soit en dons de fournitures, en mises en place d'atelier, en prêts de locaux, chacun y va de sa participation. Une trentaine de partenaires se sont investis cette année*. Sans parler des bénévoles qui offrent de leur temps avant et pendant le festival, pour la création des décors et l'organisation générale de l'événement. Quant aux enfants, ils ne sont pas en reste ! Tout au long de l'année, la MJC met en place de nombreux ateliers (poterie, fresques, peinture...). **En participant eux aussi à la conception des décors**, ils deviennent ainsi acteurs du festival.

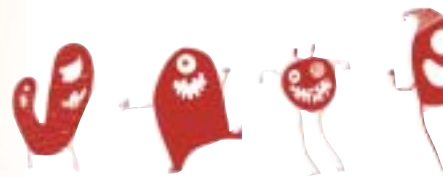


« Que la dimension financière ne soit pas un frein à la découverte »

Dès le mois de janvier, Le Centre Social MJC Sud, la MJC Romagny, le Relais Petite Enfance, et le Collectif du Centre Ville se sont également joints aux préparatifs. Bien que la manifestation prenne chaque année un peu plus d'ampleur, cette démarche collective (**partenariat et bénévolat**) permet de conserver des tarifs de spectacles et d'ateliers attractifs.

La culture pour tous et à tous, voilà le leitmotiv de la MJC Centre ! « *Remplir notre mission d'éducation populaire et faire en sorte que la dimension financière ne soit pas un frein aux loisirs ni à la découverte, tels sont les objectifs de cette semaine festive* » insiste Philippe Colomb, Directeur de la MJC Centre.

Beaucoup d'espaces sont ouverts gratuitement. **Depuis plusieurs années, Festimôm' réussit le pari de favoriser l'accès de tous à la culture** tout en parvenant à mobiliser la population et les partenaires financiers dans une manifestation dont chacun est acteur. Ce qui explique sans doute son succès grandissant.



« J'ai hâte de voir la réaction des enfants »

Jérôme Depaully est un des dix bénévoles participant cette année à la préparation de Festimôm'. Chargé de collaborer à la confection des décors, il attend avec impatience le début du festival.





La jeunesse et l'éducation : une priorité

Festimôm' est une des nombreuses actions soutenues chaque année par la Ville dans le cadre du Plan Communal pour la Jeunesse (PCJ).

L'action de l'équipe municipale est, depuis de longues années, prioritairement consacrée à la jeunesse et à l'éducation.

Dans ce sens, un Plan Communal pour la Jeunesse (PCJ) a été mis en place depuis 1999 en direction des jeunes âgés de 6 à 18 ans.

Chaque année, plus d'une cinquantaine d'actions menées par les différentes structures éducatives (MJC, École de Musique, Écoles des Beaux Arts, associations, clubs sportifs, écoles...) sont ainsi soutenues financièrement par la Ville. L'objectif est simple : que tous les enfants et les jeunes d'Annemasse puissent accéder aux actions culturelles comme Festimôm' mais aussi aux loisirs, aux pratiques sportives, aux séjours et



campes de vacances et plus généralement à l'ensemble des activités éducatives proposées sur la ville.

Au même titre que la Fête de la Science (organisée en octobre par la MJC Romagny), que la programmation jeune public proposée tout au long de l'année par le Centre social MJC Sud ou que le traditionnel Festival du Livre Jeunesse de la Bibliothèque Municipale (du 31 mai au 2 juin prochains), Festimôm' fait partie des actions phares de la programmation culturelle annemassienne à destination de la jeunesse.

* **Partenaires institutionnels** : La Ville d'Annemasse, l'ODAC, les Espaces Verts et les Services Techniques de la Ville d'Annemasse, l'École Municipale de Musique d'Annemasse, la Bibliothèque Municipale Pierre Goy, le Relais petite enfance, Château Rouge, la Villa du Parc, Association Fourmi verte, le Muséum de Genève, Ludobus Haute-Savoie, la Compagnie L'Ornelle du loir, l'École Élémentaire Marianne Cohn

Partenaires privés : La Caisse d'Épargne des Alpes, le Casino d'Annemasse, Groupe Champion Provençia, Benoist Photos Fox, Artisans du monde pour un commerce équitable, Boutique Brun d'arômes, Jour de Fleur'aison, Entrepôt du bricolage, Tissus des Ursules, Hélio green, Atelier de créations Pierre de Lune, Rion menuiserie

Médias : Paru vendu le 74, Paru vendu week-end, Top annonces, France bleu Pays de Savoie, La Poudre d'escampette, Perrine FM, Ethnik FM-MJC Romagny



JIM : Comment avez-vous intégré l'équipe de Festimôm' ?

Jérôme Depauly : Une amie animatrice à la MJC Centre m'a présenté le festival. Elle m'a aussi expliqué que les organisateurs recherchaient des bénévoles pour les épauler. J'ai de suite eu envie de participer... Et je ne regrette pas. Tous les samedis après-midi depuis début janvier, je me rends à la MJC pour travailler aux préparatifs du festival. Je ne suis pas dans la région depuis très longtemps ce qui me permet de faire des rencontres. Et puis, il y a le plaisir de participer à un projet collectif et de donner de son temps.

JIM : Quel rôle vous a été confié ?

Jérôme Depauly : L'équipe de bénévoles participe essentiellement à la

création et à la mise en place des décors. Ce qui est intéressant c'est que tout se passe dans l'échange. L'idée principale est déjà posée, mais si l'un de nous a une proposition, elle est écoutée, étudiée et suivie ! Ainsi, nous contribuons tous à la réussite de Festimôm'. Il faut dire que le thème de la ville est vraiment très intéressant. Comment habitons-nous notre ville ? Quelle est la place accordée à chacun ? Autant de questions qui font méditer sur le sujet !

JIM : Que retenez-vous de cette expérience ?

Jérôme Depauly : J'ai l'impression de construire collectivement un événement. C'est très valorisant. Désormais, il ne reste plus beaucoup de temps avant l'inauguration du festival. Une pression mêlée d'excitation commence donc à se faire ressentir... J'ai hâte de voir la MJC totalement transformée. Mais je suis surtout pressé de voir la réaction des enfants...

Les temps forts du Festival

Les expositions

Accès libre et gratuit

L'installation

Nouveau Festimôm', nouvel univers : cette année « Les yeux dans la ville... la ville dans les yeux ». Plus que jamais le décor est important pour cette 10^{ème} édition. Festimôm' invente une ville privilégiant les échanges et l'interactivité. Les quartiers de cette ville imaginaire vous réservent plein de surprises...

« Raconte ta ville en photo »

Les clichés des enfants ayant participé au concours photo durant le mois de février seront exposés dans le hall de la Mairie du 26 mars au 13 avril.

Remise des prix le lundi 2 avril à 17h dans le hall de la Mairie.

Les animations

Le square des bouts d'choux

Du 31 mars au 7 avril, tous les jours de 11h à 18h30. Entrée libre.

Pour les moins de 4 ans accompagnés d'un adulte. Un espace pour le plaisir de découvrir, explorer, jouer, créer, imaginer... avec papa et maman.

La cuisinerie : Café des enfants,

espace pique-nique

Du 31 mars au 7 avril,

tous les jours de 11h à 18h30. Entrée libre. Passer un moment, se détendre, grignoter... La cuisinerie est un espace ouvert à tous les temps d'un p'tit creux, d'une discussion ou d'une pause-café.

Place des jeux

Du 31 mars au 7 avril, tous les jours de 11h à 18h30. Entrée libre.

Transforme-toi en petit explorateur urbain et autre constructeur en herbe. Dans cet espace entièrement consacré

aux jeux, chacun pourra creuser, empiler, construire... Et comme à l'accoutumée, tu retrouveras des jeux petits ou surdimensionnés t'invitant à la connaissance du monde... Autant d'expériences à vivre en famille.

NOUVEAUTÉ 2007

Impasse des petits pieds

Dans le cadre de nos ateliers et de nos spectacles destinés aux moins de 5 ans accompagnés de leurs parents, nous vous proposons cette année :



Baluchon : spectacle pour les 12 mois/3 ans, le mardi 3 avril à 16h30

Paysages sonores : ateliers de

découvertes sonores pour les 6 mois/5 ans, le lundi 2 avril

Multiples horaires à découvrir dans le programme complet disponible à la MJC Centre



Bouts de contes pour bouts-d'choux pour les 1/3 ans, le mercredi 4 avril

Multiples horaires

à découvrir dans le programme complet disponible à la MJC Centre

Le Zimanège

Du mardi 3 avril au jeudi 5 avril de 11h à 12h et de 14h à 17h. Tarif : 0,50 Euros

Manège à pédales et à histoires pour les 12 mois/7 ans. Même en vacances, les parents travaillent. Pourquoi ? Mais pour pédaler ! Pour qui ? Mais pour les enfants, pardi !



La boutique du

NOUVEAUTÉ 2007

troc Du 31 mars au 7 avril, tous les jours de 15h à 17h. Entrée libre.

Tous les jours dans ta ville, tu achètes toutes sortes de choses. Dans la ville de Festimôm', tu peux acquérir des jouets pour t'amuser chez toi. Il te suffirait d'échanger ceux avec lesquels tu ne joues plus contre de nouveaux jouets que tu pourras trouver dans le quartier des « cultures ».



Sans oublier les 8 films, les ateliers et de nombreux spectacles à retrouver dans le programme complet de Festimôm' disponible à la MJC Centre.

Samedi 31 mars

Festimôm' fête ses 10 ans !

• **10h : Inauguration festive** de Festimôm' Les enfants ouvrent le festival et accueillent leurs parents et les festivaliers

• **10h-11h** : « Les tambours de la jungle » 9 créations de percussions interprétées par les classes de l'école Marianne Cohn

• **14h-16h** : Atelier cirque animé par Jongle Ô Lutins

• **16h30** : Spectacle du 10^{ème} Anniversaire Compagnie Prise de pied - Nouveau Cirque Un duo de portés acrobatiques qui mélange performance technique, danse et expression théâtrale pour un voyage plein de poésie et d'humour.

MJC Centre - Entrée Libre

© Pierre de Lune



Pour permettre aux usagers de retrouver des places de stationnement en cœur de ville et faciliter l'accès aux commerces et aux services de proximité, les places des Marchés et du Clos Fleury évolueront en parking de surface clos à partir du 1^{er} avril.



Annemasse diversifie son offre de stationnement

Mettre en place un nouveau plan de circulation et adapter l'offre de stationnement aux différents besoins des usagers, tels sont les deux objectifs prioritaires que la Ville s'est fixée en termes de déplacements. Dans cette perspective, la construction des **parkings souterrains** sous le Parc Montessuit et sous la place de la Libération*

Près de 1300 places en zone verte

Indispensables aux Annemassiens comme à tous ceux qui viennent chaque jour travailler dans notre ville, l'offre de stationnement en zone verte reste conséquente (plus de 1300 places). **Le parking Clemenceau et le parking de la piscine** offrent, à eux seuls, plus de 370 places de stationnement longue durée en plein cœur de ville. D'ici le mois de mai, la Place du Cirque devrait être aménagée et capable d'offrir 250 places gratuites supplémentaires aux abords immédiats du centre-ville. Cette ouverture devrait pallier la fermeture prochaine des parkings de la rue Naly (construction de l'École Saint-Exupéry) et de l'avenue Émile Zola (démarrage des travaux de la ZAC Sud-Ouest). Enfin, les Services Techniques Municipaux étudient actuellement l'opportunité d'ouvrir un parking « d'entrée de ville » route d'Étrembières. Près de 80 places gratuites pourraient ainsi être proposées au 2^{ème} semestre 2007. Avec la construction prochaine des deux parkings souterrains, **le plan de stationnement annemassien amorce donc sa mutation**. Demandée par les habitants lors de l'élaboration de l'Agenda 21, cette évolution doit répondre aux besoins multiples de la vie urbaine.



Paiement : finie l'attente

Quatre nouvelles caisses ont été installées au **Parking Libération**. Trois permettent les règlements en espèces (pièces et billets) et par Carte Bancaire. La dernière est exclusivement réservée au paiement par Carte Bancaire. **Un dispositif qui devrait renvoyer les files d'attente au rang des souvenirs.**

* Le parking Montessuit sera le premier construit. Les travaux devraient commencer au mois de mai.

TARIFS & ABONNEMENTS

Ce qu'il faut retenir

En zone orange, le prix de l'heure de stationnement est inchangé (1,5 euros)

En zone verte, le prix de l'heure de stationnement (0,5 euros) reste une solution facile et abordable

Au Parking Libération, les tarifs sont en baisse au-delà de 2h de stationnement

Soucieuse de répondre au mieux à vos besoins, **la Ville a veillé au rétablissement du Forfait zone verte « glissant »** (ex : il est de nouveau possible de s'abonner du 10 avril au 10 mai).

s'accompagnera d'une réorganisation partielle de l'offre de stationnement. A partir du 1^{er} avril 2007, les places des Marchés et du Clos Fleury, jusqu'alors classées en zone verte, évolueront en parc de surface clos. L'objectif : assurer une meilleure rotation des véhicules et retrouver des espaces de stationnement disponibles en cœur de ville. « Se garer place du Clos Fleury ou place des marchés est devenu une mission impossible. Dès 8h du matin, ces parkings sont complètement saturés. Il faut qu'une personne venant en centre-ville pour profiter des commerces, pour aller chez le médecin ou encore pour accompagner son enfant à la Bibliothèque ou à la MJC puisse se garer facilement » explique Jean Pélissier, premier adjoint au Maire d'Annemasse.

PARKING LIBÉRATION

« Une offre adaptée aux besoins des usagers... »

Comment accueillez-vous l'évolution de fonctionnement du parking Libération ?

« Réduire la période de gratuité de 45 à 15 mn n'est pas une mauvaise mesure. Avec les 45 mn nous étions incités à faire tous nos achats en courant. Aujourd'hui, les 15 mn gratuites



restent suffisantes pour les petites courses. Et au-delà de deux heures de stationnement, les tarifs ont baissé ce qui permet de prendre tout son temps. Le parking Libération est pratique et adapté aux différents besoins des usagers.

Un Musée du Point de Vue

La Villa du Parc Centre d'art contemporain présente actuellement **tout ça pour rien**, une exposition consacrée aux œuvres de Jean-Daniel Berclaz. Jusqu'au 28 avril, laissez-vous donc surprendre par un musée pas comme les autres...

Artiste suisse, Jean-Daniel Berclaz est aussi directeur de musée. Un musée atypique puisque sans murs ni autre collection que les photos et vidéos des vernissages organisés depuis six ans, en dehors des lieux habituellement dédiés à l'art. C'est un Musée du Point de Vue qui, pour deux mois, s'installe à la Villa du Parc.

Jean-Daniel Berclaz a choisi d'ériger les panoramas naturels ou urbains au rang d'œuvres d'art en y organisant de vrais vernissages avec table, nappe blanche, canapés, boissons et serveur, comme ceux que l'on organise en amont de chaque exposition dans les lieux d'art. Vernissages avec vue sur la mer, les alpages, le bocage, une rivière, une barre d'HLM... Vernissages d'expositions dont le paysage constitue donc l'œuvre unique. Cette pratique s'inscrit dans la lignée du peintre de chevalot qui s'installait dans un paysage

pour y peindre depuis un point fixe. Chaque vernissage fait l'objet de deux prises de vue : l'une du buffet, l'autre du paysage.



Deux vernissages dans l'agglomération

Pour son exposition à Annemasse, Jean-Daniel Berclaz présente l'ensemble **des photos réalisées à l'occasion des 45 vernissages** conçus par lui depuis 6 ans, une sélection de films, ainsi que plusieurs nouvelles créations. Et deux vernissages de Point de Vue ont même été programmés dans l'agglomération. Le premier a eu lieu le 4 mars au départ et à l'arrivée du Téléphérique du Salève. Le second est prévu le samedi 24 mars à 17h à la douane « Mon idée » d'Ambilly. L'exposition de Jean-Daniel Berclaz s'inscrit dans le cadre de l'opération « La Belle Voisine », manifestation dédiée à la création

contemporaine suisse à Lyon et en Rhône-Alpes avec le soutien de Pro Helvetia Fondation suisse pour la culture.

Entrée Libre

Visites

commentées :

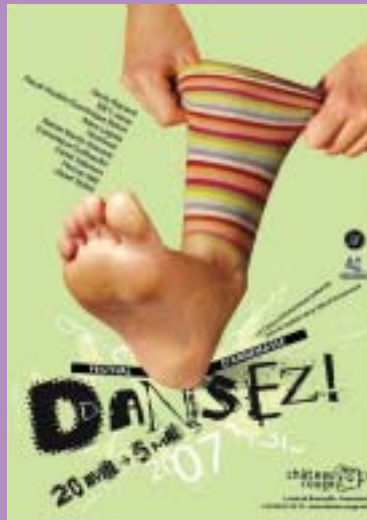
- **Tout public**
20 mars à 18h30 et 27 avril à 12h
- **Adhérents**
20 avril à 12h

**VILLA DU PARC
CENTRE D'ART CONTEMPORAIN**
www.villaduparc.com

DU 20 AVRIL AU 5 MAI

Festival Dansez! 07

Rendez-vous incontournable de la danse contemporaine sur l'agglomération franco-genevoise, le festival Dansez! se veut cette année très éclectique. Voici le programme en avant-première.



- **Mardi 17 et vendredi 20 avril à 19h : Les Publicités** Denis Plassard - Cie Propos
- **Vendredi 20 avril à 18h : Inauguration du festival**
- **Vendredi 20 et samedi 21 à 20h30 : Another Evening** Bill T. Jones Arnie Zane Dance Company
- **Mardi 24 avril à 20h30 : Ni d'Eve, ni d'Adam** Pascale Houbin et Dominique Boivin - Compagnies Non de nom et Beau geste
- **Mercredi 25 avril à 20h30 : Matri(k)is** Abou Lagraa - Compagnie La Baraka
- **Jedi 26 avril : Tinariwen** - Chanteurs du Désert
- **Samedi 28 avril à 20h30 : Peplum** Nasser Martin Gousset - La Maison
- **Mercredi 2 mai : Feed Back** Dominique Guilhaudin - Compagnie Gambit
- **Samedi 5 mai : Clôture du Festival avec la Nuit Blanche** Cosmic Connection - Improvisator Dub - Zong... et des surprises

BILLETTERIE CHÂTEAU ROUGE
04 50 43 24 24

**DU 22 MARS AU
25 AVRIL**

Jean-Daniel Berclaz

expose aussi une série de photographies à la Bibliothèque Municipale Pierre Goy...

Conversation et présentation du livre « Les musées du point de vue » le vendredi 23 mars à 18h30, dans les locaux de la **Bibliothèque Pierre Goy**.



La culture au devant de tous



Si toute la population ne vient pas à la culture, la culture viendra à elle. Tel le chevalier Lagardère, Château Rouge veut conquérir tous les publics.

Parce qu'il ne suffit pas de fournir des prix attractifs pour attirer le public au théâtre, Château Rouge développe sa politique de spectacles « hors les murs » pour se rendre auprès d'un public qui ne franchirait pas spontanément ses portes. Ne soyez donc pas surpris de rencontrer à tout moment de l'année, au détour d'une rue, dans les transports en communs, les librairies ou encore à l'hôpital des troupes prêtes à vous conter une histoire... Lieu de diffusion, Château Rouge est un aussi **un espace de création et de promotion culturelle**. Depuis 2003, une place importante est d'ailleurs donnée aux résidences d'artistes. Troupe théâtrale lyonnaise, la Compagnie Traverses y est accueillie jusqu'en 2009. En février, **soucieux de délocaliser le théâtre**, les comédiens de la compagnie n'ont pas hésité à investir les commerces et les transports en commun de l'agglomération pour réaliser les répétitions de leur spectacle (Histoire de l'Homme) présenté à Château Rouge du 6 au 14 mars. « Ces résidences sont de véritables échanges entre les troupes et les structures culturelles. Les unes apportent aide matérielle et diffusion, les autres développement culturel et social. Ces ateliers, stages, et rencontres renforcent le lien et la compréhension entre la création et le public » explique Christian Dupessey, maire-adjoint chargé de la Culture.

Des élèves de CE2 sur scène lors de Dansez! 07

Toujours dans cette optique, **Château Rouge organise des rencontres avec les élèves de primaires, collèges et lycées** dans le but d'éveiller les jeunes à la culture et leur démontrer que celle-ci n'est pas forcément inaccessible. Cette année, la Compagnie Traverses a accueilli des collégiens et des lycéens du 8 janvier au 9 février, lors de répétitions publiques. « Ces rencontres permettent aux élèves de réaliser qu'il n'y a pas tout un monde qui les sépare des comédiens » précise Jacques Maugein, directeur de Château Rouge. Dans le même registre, les élèves volontaires d'une classe de CE2 de l'école des Hutins **participeront, sur scène**, à un spectacle programmé lors du Festival Dansez! 07. Denis Plassard, chorégraphe de la Compagnie Propos, dirigera ces jeunes artistes en devenant dans son spectacle Les Publicités, présenté les 17 et 20 avril. Alors faites une petite halte si vous croisez danseurs et comédiens en travers de votre chemin !



En février, les comédiens de la Compagnie Traverses ont investi les bus de la TAC et les écoles d'Annemasse pour des répétitions publiques... pas comme les autres.

« Sans public, nous n'existerions pas »

En résidence à Château Rouge pendant trois ans, la Compagnie Traverses a une obsession : rendre le théâtre accessible au plus grand nombre... Rencontre avec Valentin Traversi, comédien et metteur en scène de la compagnie.

JIM : Vous accueillez des élèves lors de vos répétitions, vous répétez dans les transports en commun. Ces rencontres changent-elles la vision des gens sur la culture ?

Valentin Traversi : C'est un travail de longue haleine. Et notre projet, via la résidence à Château Rouge, consiste à stimuler le public et à l'accompagner dans sa découverte du théâtre. Lorsqu'il vient à nos répétitions, il n'est pas simplement spectateur ; il est partenaire. Pour les jeunes, c'est l'opportunité de réaliser que le théâtre est également un lieu où l'on se trompe souvent et où il faut sans cesse chercher de nouvelles pistes de travail. L'objectif est de décomposer le travail afin de les guider et de les sensibiliser à la culture.

JIM : Et pour cela, vous délocalisez le théâtre ?
Valentin Traversi : Il n'y a hélas qu'une certaine tranche de la population qui se rend au théâtre. Pour beaucoup, franchir le seuil d'un centre culturel est impressionnant. Nombreux sont ceux qui ne s'y sentent pas à leur place. Amener la culture hors des murs rassure. D'une certaine manière, nous nous rendons chez eux, dans leurs rues, dans leurs commerces... Ils sont moins impressionnés puis viennent spontanément aux répétitions.
JIM : Pour vous, quel est l'intérêt de répéter en public ?

Valentin Traversi : Sur le plan technique, il faut reconnaître que ces répétitions publiques nous ralentissent. Sur le plan humain, cela s'avère souvent très riche. Il m'est arrivé, comme cette semaine où nous faisons une répétition dans un bus, d'avoir un sentiment d'impuissance, jusqu'au moment où un homme est venu vers moi pour nous remercier. Notre mission était accomplie. Au fur et à mesure de nos répétitions, le public vient un peu plus nombreux. Et il ne faut pas se leurrer sans public nous n'existerions pas.



Accompagner les créateurs d'entreprise



La Maison de l'Économie Développement (MED) a créé un dispositif multi-partenarial visant à accompagner les créateurs/repreneurs d'entreprise tout au long de leur processus de création. Une action qui marche et ayant bénéficié à plus d'un millier de porteurs de projet en 2006.

Plusieurs centaines d'entreprises voient le jour chaque année sur le Genevois Haut-Savoyard, preuve du dynamisme économique de notre bassin de vie. Preuve également que l'accompagnement impulsé par la MED et animé par son réseau de partenaires porte ses fruits et constitue un véritable moteur à la création d'entreprise.

L'Espace Ressources de la MED propose aux futurs chefs d'entreprise de nombreuses prestations gratuites. Son objectif : leur apporter les informations, les conseils et les formations nécessaires **en un même lieu**. Les créateurs y trouvent une aide tout au long du développement de leur projet depuis la définition de l'idée jusqu'au lancement de l'activité, en passant par l'étude de marché, le financement et le montage juridique.

Se rencontrer

Les créateurs peuvent rencontrer au sein de l'Espace Ressources, lors de permanences décentralisées, des partenaires institutionnels et des organismes proposant un **accompagnement individuel** à la création d'entreprise.

Ils peuvent également rencontrer sa chargée de mission, Michèle Sabaloua, qui rappelle que « *Mettre tous les atouts de son côté pour devenir un bon chef d'entreprise, c'est prendre le temps d'étudier son projet en respectant les étapes chronologiques de la création, tout en se faisant accompagner par des professionnels* ».

L'autre condition essentielle dans la réussite d'une entreprise passe par « *la cohérence entre l'homme et son projet d'où la nécessité de bien le définir* ». C'est l'objectif du dispositif Balise également proposé. **En 2006, plus de 200 permanences** ont été tenues et près de **1 000 entretiens individuels** réalisés.

S'informer et se former

Une quarantaine de thèmes est abordée par le biais de réunions d'information permettant d'évoquer tous

les aspects de la création/reprise d'entreprise. En 2006, plus de 130 réunions ont été organisées et ont accueilli plus de 1 500 participants. Parmi celles-ci, la réunion mensuelle des **Mercredis de la Création** constitue « la porte d'entrée » du dispositif en abordant l'ensemble de la démarche. Le créateur a également la possibilité de suivre une ou des formations à la création sur une durée allant d'une journée à 3 mois.

Le succès de ce dispositif est étroitement lié à l'implication des partenaires qui accueillent les porteurs de projet, animent les nombreuses réunions d'information et apportent ainsi un service de proximité de qualité.

RENCONTRES EUROPÉENNES

La Ville recherche des bénévoles

Annemasse organise ses premières Rencontres Européennes du **5 au 8 juillet 2007**. Dans ce cadre, la Ville recherche des bénévoles **parlant allemand et/ou polonais pour encadrer des jeunes de 14 à 16 ans**.

Initiée dans le cadre du jumelage entre Annemasse, Gaggenau (Allemagne) et Sieradz (Pologne) et en partenariat avec le tissu associatif annemassien, cette manifestation regroupera une trentaine de jeunes de chaque ville ainsi que les délégations respectives (soit 120 personnes environ).



Les échanges porteront sur **trois thèmes** principaux :

- Culture et Sport
- Construction Européenne
- Solidarités Internationales

L'ensemble des Annemassiens est invité à participer aux animations et festivités organisées à cette occasion.

SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES
04 50 95 07 00

Les prochains Mercredis de la création

auront lieu les : **21 mars**
18 avril
16 mai
20 juin

MAISON DE L'ÉCONOMIE DÉVELOPPEMENT
04 50 87 09 87
espaceressources@wanadoo.fr

En Bref

MJC SUD

The Enchanteurs...



Mercredi 18 avril à 14h30, petits et grands pourront s'émerveiller devant « The Enchanteurs », le spectacle de la compagnie Théâtre Transformation présenté à l'auditorium

du Perrier. Cette nouvelle création marie le théâtre masqué et le chant lyrique dans une comédie musicale pétillante et pleine d'humour. Alors qu'Isabella arrive en Angleterre avec pour seul bagage son instrument de musique, elle rencontre Billy, un garçon tendre et naïf. Une aventure pleine de surprises et d'émotions va alors naître entre eux ! Les masques portés lors du spectacle offrent un regard critique, humoristique et parfois tragique sur l'être humain. La compagnie Théâtre Transformation s'appuie sur des influences diverses comme la commedia dell'arte, le théâtre d'avant-garde russe, et certains modes d'expression contemporains comme ceux de Mike Leigh, metteur en scène et écrivain anglais. Cette pièce permet également aux jeunes spectateurs de « travailler » leur anglais de manière ludique !

CENTRE SOCIAL MJC SUD
04 50 37 74 10

CÔTÉ BIBLIOTHÈQUE

A vos agendas...

En mars et avril, l'équipe de la Bibliothèque vous propose de multiples animations.

En voici un florilège :
Le Printemps des Poètes jusqu'au 18 mars
Lectures, exposition, spectacles...

- Hommage à Jean-Vincent Verdonnet
Spectacle tout public par la Cie Les Gens d'ici, samedi 17 mars à 18h - Théâtre Michel Servet



Séance ouverte de Slam

Lundi 26 mars à 18h - Bibliothèque du Centre avec RSK le maître de cérémonie habituel
Entrée Libre

Semaine d'Éducation contre le Racisme

Du 29 mars au 3 avril
Expositions, spectacles...

Exposition tout ça pour rien

En collaboration avec la Villa du Parc centre d'art contemporain
Du 22 mars au 25 avril

Lire page 15

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE PIERRE GOY
04 50 95 89 09

Ethnik FM : la radio qui vous écoute !



**Envie de faire de la radio ?
De parler people, actu ou culture ?
Aucun souci.**

**La MJC Romagny ouvre
les portes de sa radio à tous les
animateurs en herbe.**

Avec 25 heures d'émissions par semaine, 7 jours/7, Ethnik FM s'affirme comme **la radio annemassienne à destination de tous**. Créée dans les années 80 (et alors nommée Lyrix), elle prend son véritable envol il y a 4 ans, grâce à l'implication de Cyril Hinnaut, un bénévole de la MJC. « Avec Raphaël Brahimi, le directeur de la MJC, nous avons progressivement bâti une grille des programmes et investi dans du matériel, financé à 90 % par la Mairie d'Annemasse », explique-t-il. Dans le même temps, la radio est rebaptisée. Ethnik FM est née.

**Bienvenue
aux nouveaux animateurs**

Le principe de la radio : un accès libre aux micros. « Qui le souhaite peut venir proposer une émission. Nous n'excluons aucun sujet. Notre seul souci : que les émissions soient laïques, sans aucune attaque envers quiconque. Notre crédo : construire et donner une image constructive », explique Raphaël Brahimi. Ethnik FM accueille tout ceux désirant parler à l'antenne. Les sujets : il peut aussi bien s'agir de valoriser le potentiel artistique local comme le fait FBI prod (asso-

ciation dont le but est la promotion et la démocratisation de l'art et de la culture), que de parler d'actualité ou people, musique...

« Alimenter une émission demande du travail et du temps. Nordine, animateur de la MJC, et moi-même accueillons toujours nos éventuels animateurs afin de déterminer avec eux ce qu'ils veulent mettre dans leur émission. Ensuite, ils reçoivent une formation de façon à maîtriser le matériel. Nous leur demandons qu'une chose : s'investir réellement dans leur projet » rajoute le directeur de la MJC.

**Plus de présence dans
la vie locale**

Courant mai, une journée d'émissions non stop permettra aux animateurs de réaliser eux-mêmes, et en direct, leur diffusion musicale. De nouvelles émissions vont également être programmées : humours, R'n B, ou encore actualité palestinienne en lien avec l'association « Une toile contre un mur » apparaîtront bientôt. « Mon souhait aujourd'hui est d'accueillir de nouveaux animateurs, d'inscrire les émissions dans la durée et de fidéliser les auditeurs. Je voudrais que nous soyons plus en contact avec la vie locale afin de valoriser, à tous les niveaux, l'actualité de la commune », conclut Raphaël Brahimi.



ANNEMASSE

PRATIQUE

Les permanences des élus de la Majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'Hôtel de Ville.

Pour être reçu, il suffit de se **présenter à l'accueil de l'Hôtel de Ville.**

CONSEIL MUNICIPAL : les jeudis **29 mars** et **19 avril 2007**. Salle du Conseil - **18h30**

Hôtel de Ville 04 50 95 07 00

www.mairie-annemasse.fr

Lundi, Mercredi, Jeudi : **9h-12h / 13h30-17h**

Mardi : **9h-12h / 15h-18h**

Vendredi : **9h-17h sans interruption**

Samedi : **9h-12h**

- | | |
|--|------------------------------------|
| ■ Bibliothèques : | ■ Caisse d'Allocations Familiales |
| - Centrale | 0820 25 74 10 |
| 04 50 95 89 09 | |
| - Jeunesse | ■ Mission Locale |
| Perrier | 04 50 95 20 50 |
| 04 50 37 74 12 | |
| Romagny | ■ ANPE |
| 04 50 38 97 04 | 04 50 37 27 08 |
| ■ École Municipale agréée de Musique | ■ ASSÉDIC |
| 04 50 84 23 20 | 08 11 01 01 74 |
| ■ École des Beaux-Arts du Genevois | ■ Maison de la Justice et du Droit |
| 04 50 37 21 89 | 04 50 84 06 70 |
| ■ Château Rouge (Billetterie) | ■ Déchetterie des Grands Bois |
| 04 50 43 24 24 | 04 50 38 04 62 |
| ■ Villa du Parc Centre d'art contemporain | ■ Police secours 17 |
| 04 50 38 84 61 | ■ SAMU 15 |
| ■ Complexe Martin Luther King | ■ Pompiers 18 |
| 04 50 87 12 83 | ■ Commissariat |
| ■ Piscine Municipale | 04 50 95 44 50 |
| 04 50 92 08 40 | ■ Police Municipale |
| ■ Médiateurs de Nuit | 04 50 87 04 80 |
| 04 50 92 16 16 | ■ Gendarmerie Annemasse |
| ■ MJC Centre | 04 50 92 11 66 |
| 04 50 92 10 20 | ■ Hôpital Annemasse Ambilly |
| ■ MJC Romagny | 04 50 87 47 47 |
| 04 50 92 64 97 | ■ Clinique de Savoie |
| ■ Centre Social MJC Sud | 04 50 95 41 41 |
| 04 50 37 74 10 | ■ SOS Enfance maltraitée |
| ■ Réseau d'Échanges Réciproques de Savoies | 119 * |
| 04 50 38 47 62 | ■ Accueil des sans-abri |
| ■ Office Municipal des Sports | 115 * |
| 04 50 92 87 45 | ■ Centre antipoison (Lyon) |
| ■ 2C2A | 04 72 11 69 11 |
| 04 50 87 83 00 | ■ SIDA info-service |
| ■ Office de Tourisme | 0800 840 800 * |
| 04 50 95 07 10 | ■ Dépannage EDF |
| ■ Sécurité Sociale | 0810 33 30 74 |
| 0820 90 41 24 | ■ Dépannage GDF |
| | 04 50 37 72 72 |

* Appel gratuit et anonyme

Des échéances électorales décisives

Les élections présidentielles et législatives sont un moment très fort. Leurs résultats conditionneront de nombreux aspects de notre vie quotidienne et auront une lourde incidence sur les marges de manoeuvre des politiques locales. L'équipe de Robert BORREL, comme celle que j'aurai l'honneur de conduire en 2008, est rassemblée autour de valeurs communes essentiellement de gauche. Nous sommes à la fois unis et divers. Cette ouverture au-delà des étiquettes politiques traditionnelles permet la richesse des débats. Chacun se prononcera donc librement tout en gardant en mémoire l'impact des décisions politiques nationales sur la vie municipale.

Impôts et transferts de charges

La décentralisation, permettant les décisions au plus près des citoyens, serait une avancée certaine si les fonds nécessaires accompagnaient les transferts de compétences. Or, depuis cinq ans, le gouvernement annonce des baisses d'impôts (souvent pour les plus aisés) tout en se désengageant de ses responsabilités, les transférant aux Régions, aux Départements et aux Communes, contraints d'augmenter les impôts locaux. Le contribuable paie donc toujours plus.

Deux exemples : **le logement social** est une compétence d'État. D'une part, le gouvernement n'a pu faire respecter la loi SRU obligeant les communes de plus de 3500 habitants à proposer au moins 20% de logements aidés. Les efforts d'Annemasse ont même été dénoncés par ses représentants politiques locaux. Dans ces conditions, le maire de Neuilly peut continuer à gérer une ville où ce type de logement est quasiment absent, préférant payer une amende. D'autre part, l'État a diminué sa participation et les Collectivités Locales doivent compenser chaque fois qu'un logement aidé est construit. Parce que nous voulons que chaque Annemassien soit convenablement logé et que la Ville soit à tous, nous avons fait le choix de la mixité sociale. Lorsque vous voterez en avril et mai, gardez en mémoire les conditions nationales dans lesquelles nous menons cette politique locale.

La sécurité, compétence régaliennne de l'État, est un droit pour chaque citoyen. Or, quand, par insuffisance de moyens, la police nationale doit concentrer son activité sur la seule répression, le citoyen se tourne tout naturellement vers le Maire pour la prévention. En effet, ne pas être victime d'actes délictueux est ce que chacun est en droit d'attendre pour vivre en toute tranquillité. Aussi, la police municipale, financée par les impôts locaux, est-elle devenue indispensable. Elle sera étoffée à Annemasse en 2007.

La fracture sociale

La commune est la structure la plus proche de la vie quotidienne des citoyens qui viennent demander aide au Maire lorsque grandit la fracture sociale avec ses insupportables injustices et discriminations, les manques de logements, de places dans les écoles, hôpitaux, maisons de retraite, lorsque les plus faibles deviennent encore plus pauvres. Annemasse répond présente dans tous ces domaines, mais le pourra-t-elle toujours ? Les limites sont celles des choix des politiques nationales. Votre bulletin de vote permettra de les déterminer.

Gérer l'argent public

On accuse souvent la gauche de mal gérer, dépensant d'abord et s'occupant des recettes ensuite. Or, depuis cinq ans, la dette publique nationale n'a fait qu'augmenter, s'élevant à présent à 18 000 euros/habitant. La faillite est proche. Annemasse, gérée depuis trente ans par les équipes de Robert BORREL, a des finances saines et est actuellement une des villes de moins de 30 000 habitants la moins endettée de France. Nous pouvons donc être optimistes pour réaliser de grands projets et maîtriser notre développement. Nous pouvons avoir de l'ambition pour Annemasse et pour ses habitants.

Christian Dupessey,
pour les élus de la majorité

Rappel : vous pouvez débattre de l'avenir d'Annemasse avec "Annemasse ensemble" en écrivant à l'association (1, rue Docteur Favre - 74100 Annemasse), sur le blog www.annemasse-ensemble.fr (mail : contact@annemasse-ensemble.fr) ou au 06 32 88 49 71.

CONTACT

Association des élus majoritaires d'Annemasse
Hôtel de Ville
74100 Annemasse

A nos lecteurs

Conformément à la loi, les quatre groupes minoritaires du Conseil Municipal disposent d'un espace d'expression dans chaque parution du JIM. Aussi, dans le souci de préserver une égalité de traitement, nous rappelons à nos lecteurs que cette page d'expression politique doit être équitablement répartie et que chacun des groupes dispose donc d'un quart de page.

Le Comité de Rédaction

Groupe UMP & Groupe UDF

Les grandes manœuvres envahissent Annemasse !

Voilà les élus de la majorité municipale pris d'une soudaine frénésie de travaux et de projets propres à bouleverser notre ville. Mieux, leur dessein est d'entrer dans une histoire transnationale où leur œuvre sera saluée, des faubourgs de l'agglomération jusqu'aux confins du Valais.

• **Prenons le CEVA :** un projet que la DDE de l'époque avait dans ses cartons au début de la décennie 80 et que les élus ont repoussé.

Mais pourquoi avoir attendu l'asphyxie totale de notre agglomération pour, enfin, l'exhumer ? Toutes les études d'aménagement du territoire, depuis 30 ans, montraient que les zones frontalières seraient les plus dynamiques du début du 21^e siècle. Un bon ancrage des élus dans la vie économique leur aurait sans doute permis de traduire ces données en termes de besoins, en particulier pour ce qui concerne les transports ! Ce ne fut pas le cas et rien n'a été entrepris par Annemasse pour organiser la mobilité des frontaliers de notre ville. Et, la circulation automobile en core si intense montre, s'il en était besoin, que l'organisation des TAC reste insuffisante.

• **Pour les parkings, la démarche est aussi peu glorieuse.**

25 ans, il aura fallu 25 ans pour que les élus d'Annemasse comprennent que les parkings souterrains participaient à l'aménagement et au développement de la ville. Alors que toutes les villes, en France, se rénovaient et s'embellissaient, Annemasse conservait jusqu'à aujourd'hui, un cœur de ville dédié entièrement à l'automobile. Pour mettre encore plus de voitures, on a même sacrifié le jardin public qui entourait le monument aux morts. Aujourd'hui, tout le monde râle, parce qu'on ne peut pas se garer, parce que c'est devenu cher, parce qu'on ne peut pas circuler : tel est le résultat d'une politique de 30 ans.

• **Le quartier du Chablais doit faire l'objet de la rénovation du siècle...**

Du grand, du très grand, annonce-t-on, du beau c'est moins sûr, et du très beau, encore moins. Mais là aussi, pourquoi cette rénovation n'est elle pas intervenue plus tôt ? Pourquoi avoir attendu si longtemps pour se précipiter en deux séances du Conseil à voter une révision selon une procédure d'urgence ? Cette soudaine précipitation se traduit par l'adoption sans discussion aucune du projet de l'aménageur, lequel pour la rentabilité de son opération doit obtenir une densité maximale. Le discours de la municipalité s'adapte aussitôt à cette exigence et la « densification » devient son credo. Aux orties l'espace, vive la sur-densité, (avec en prime un tiers de logements sociaux). Et les Annemassiens dans tout cela ? Ils se consolent d'être informés de toutes ces décisions auxquelles ils n'auront jamais été associés, ni par les campagnes électorales, ni par le plus petit référendum.

• **Enfin, une nouvelle tranche du boulevard péricentrique voit le jour.**

Elle va relier l'avenue Maréchal Leclerc et le Quai d'Arve, en passant par Saint-André. Bien évidemment, une régulation des déplacements est nécessaire car, tous les soirs, la rue d'Étrembières, en particulier, est un vaste bouchon. Le problème n'est pas nouveau. Mais on ne s'en est pas inquiété pendant près de 20 ans. C'est la dernière année du mandat qu'il devient donc urgent ?

Ainsi file le temps de l'imprévision, si bien qu'à la fin, la précipitation dessine comme une épitaphe : ci-gît le cahot, enseveli sous le discours qui tient lieu de politique.

M.N.R.

Le M.N.R.,
sollicité, n'a pas souhaité
s'exprimer

F.N.

Le F.N.,
sollicité, n'a pas souhaité
s'exprimer

CONTACT

Groupe UMP

Marie-Pierre Berthier / Pascale Mayca
Philippe Marcille
mpberthier@wanadoo.fr

CONTACT

Groupe UDF

Jean-Pierre BENOIST
udfannemasse@free.fr

La Ville en Flash Back

AnnemasseEnPhoto

UN BILLET POUR L'ÉTOILE - FÉV.07



AnnemasseEnPhoto

UN BILLET POUR L'ÉTOILE - FÉV.07



AnnemasseEnPhoto

JANVIER FÉVRIER 2007



1 à 8 - Un Billet pour l'Étoile. Du 3 au 16 février, plus de 800 personnes se sont rendues au complexe Martin Luther King pour visiter l'exposition consacrée à l'Étoile Annemasse-Genève, le grand projet urbain transfrontalier autour de la gare d'Annemasse. L'exposition complète est téléchargeable sur www.mairie-annemasse.fr

9-24 janvier. L'hiver étant particulièrement clémente cette année, les Annemassiens furent presque surpris de voir la ville revêtir son blanc manteau. Grâce à la réactivité et au travail important des Services Techniques Municipaux, aucune grosse perturbation n'a cependant été à déplorer.

10-25 janvier. A l'occasion du premier Conseil municipal de l'année, l'ACLI, l'association des tra-

vailleurs italiens, a offert Pannetone et Chianti aux élus annemassiens.

11-30 janvier. Tout au long du mois de janvier, les animations organisées dans le cadre de la restauration scolaire ont mis l'accent sur l'identité culturelle haut-savoyarde. Lors d'un repas festif, les enfants ont pu goûter au joie de la raclette.

12 - 3 février. Une rencontre entre l'écrivain Emmanuelle PAGANO (« Le tiroir à cheveux » aux éditions POL) et les lecteurs de la Bibliothèque Municipale Pierre Goy a été organisée dans le cadre de Lettres Frontières.

13 - 8 février. A l'initiative de la Maison de l'Économie Développement, plus de 150 élus et techniciens de l'agglomération franco-valdo-genevoise ont participé, au complexe Martin Luther King, à la rencontre-débat autour du projet de l'Étoile Annemasse-Genève.

Agenda

MARS

Samedi 17

CONCERT DE L'ATELIER
BIG BAND JAZZ

de l'École Municipale Agréée de
Musique

Auditorium du Perrier - 20h30

Du 22 au 27

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Centre Social MJC Sud

Mercredi 28

HISTOIRE AMÈRE D'UNE DOUCE
FRÉNÉSIE (Cirque)

Château Rouge - 19h30

AVRIL

Dimanche 1^{er}

74^e ANNEMASSE-BELLEGARDE

Course Cycliste

Départ et arrivée en centre-ville



Dimanche 8

HALLE AUX COLLECTIONS

Place des Marchés - De 9h à 18h

Samedi 14 & dimanche 15
CARNAVAL

Samedi : • Animations au centre-ville
de 10h à 18h

• Soirée pour les enfants à 20h30 au
Complexe MLK

Dimanche :
Défilé à partir
de 15h



**A partir
du 18**

EXPOSITION

D'OLIVIER DUVERNAY

Espace 13x13 - MJC Centre

Du 20 avril au 5 mai

FESTIVAL DANSEZI 07

Château Rouge

Lire
page 14



Pour imprimer le JIM,
la Ville d'Annemasse a choisi un imprimeur
respectueux de l'environnement.

